

Grâce à notre Programme de Suivi et de Mentorat, votre enfant bénéficie d'un accompagnement optimal. Opter pour Education eXcellence, c'est assurer son enfant de réussir avec brio ses études au Canada et aux Etats-Unis.

76 54 18 57

www.edu-xservices.com



L'ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DU MALI

MARDI 29 AOUT 2023 60^e ANNEE N° 19965

300 FCFA

www.essor.ml

SUR LE VIF
LES DÉFIS DU SOUVERAINISME

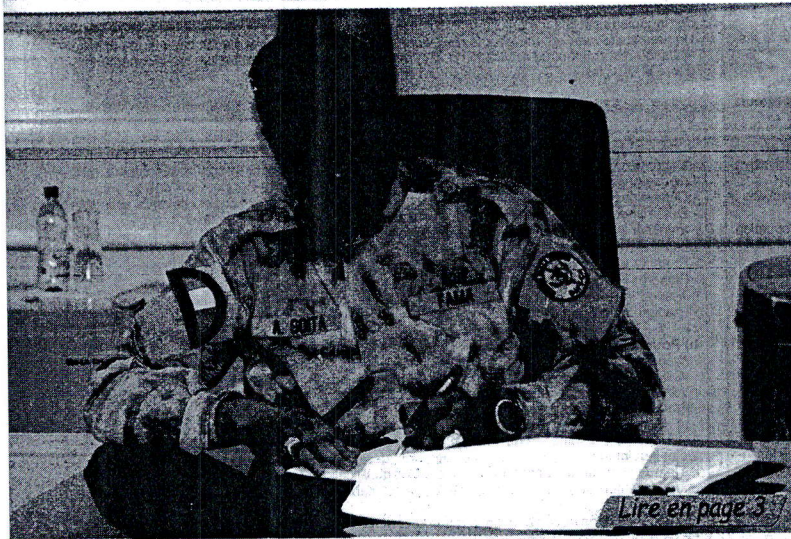
Lire en page 4

Nouveau code minier et loi sur le contenu local

LES DEUX TEXTES PROMULGUÉS

PAR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

Les innovations apportées permettront à l'État de recouvrer un manque à gagner de plusieurs centaines de milliards de Fcfa, a assuré le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou



Lire en page 3

Retrait de la Minusma
LE MALI N'ENVISAGE AUCUNE PROLONGATION DU DÉLAI



Lire en page 3

Dioïla, Koulikoro et Nara
LE PROJET SWEDD APPUIE L'INSTALLATION DE 4.752 FILLES/FEMMES DANS L'ÉLEVAGE DE CAPRINS



Lire en page 16



Championnat national de basket-ball

LE STADE MALIEN EN ROUTE POUR LE DOUBLÉ ?

Lire en page 9

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL AU MALI PHASE II (PRAPS 2-ML)

ETUDES TECHNIQUES ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE INFRASTRUCTURES DE SANTE ANIMALE DANS LES REGIONS DU NORD

Don N° D7990-ML
Credit N°6861-ML

N° de Référence dans le plan de passation de marchés : ML-PRAPS-ML-340786-CS-CQS

1. Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces crédits et don pour effectuer les paiements au titre des Etudes techniques et surveillance des travaux de construction des infrastructures de santé animale dans les régions du Nord.

2. Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) est une émanation de la Déclaration de Nouakchott, suite au forum de haut niveau sur le pastoralisme organisé à Nouakchott en octobre 2013, sous l'égide du gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, la Banque mondiale, le CILSS et les organisations d'intégration régionale. La mise en œuvre de la première phase a duré six ans (2016-2021). Elle a permis de toucher 447 475 bénéficiaires au Mali dont 32,75% de femmes contre un objectif de 440 000 bénéficiaires directs, dont au moins 30% de femmes et jeunes. La mise en œuvre de la deuxième phase (PRAPS 2) est prévue de janvier 2022 à décembre 2027. Il est prévu que le PRAPS 2-ML touche 5 350 000 bénéficiaires au Mali, acteurs des filières d'élevage pastoral (pasteurs, agropasteurs, petits opérateurs et entreprises du sous-secteur de l'élevage) dont au moins 30% de femmes.

L'objectif de développement de la phase 2 du PRAPS est "d'améliorer la résilience des pasteurs et des agropasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel".
Cet objectif est décliné en cinq composantes qui sont :

Composante 1 : amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires. Elle sera mise en œuvre à travers les trois sous-composantes suivantes : (i) Renforcement des capacités des services vétérinaires nationaux ; (ii) Appui à la surveillance et au contrôle harmonisé des maladies animales contagieuses prioritaires ; et (iii) Appui au contrôle des médicaments vétérinaires

Composante 2 : gestion durable des paysages et amélioration de la gouvernance. Elle s'articule autour des trois sous-composantes suivantes : (i) Sécurisation de l'accès aux ressources naturelles et gestion durable des paysages ; (ii) Gestion durable des infrastructures d'accès à l'eau ; et (iii) Production de fourrage

Composante 3 : amélioration des chaînes de valeur du bétail. Elle s'articule autour des trois sous-composantes suivantes : (i) Développement d'une infrastructure de marché stratégique pour le commerce régional ; (ii) Renforcement des capacités des organisations nationales et régionales de producteurs pastoraux ; et (iii) Développement de la chaîne de valeur et financement de sous-projets.

Composante 4 : amélioration de l'inclusion sociale et économique, femmes et jeunes avec comme sous composantes : (i) Accès à la formation professionnelle et technique, (ii) Amélioration de l'accès aux registres sociaux et d'état civil, (iii) Activités génératrices de revenus.

Composante 5 : coordination du projet, renforcement institutionnel, prévention et réponse aux crises. Ses sous-composantes sont : (i) : Coordination du projet ; (ii) Renforcement institutionnel (ii) Intervention d'urgence.

Au titre des infrastructures de santé animale le projet prévoit la construction/réhabilitation dans les régions du Nord de 10 postes vétérinaires (de contrôle et frontalier), 03 secteurs vétérinaires, 01 magasin de stockage, 11 parcs de vaccination et 14 couloirs de vaccination.

Une (01) étude sera réalisée pour évaluer le devis estimatif et le plan type des travaux de construction/réhabilitation des infrastructures de santé animale. Les plans types, les devis estimatifs de construction/réhabilitation bâtiments et parcs de vaccination seront proposés par le bureau d'étude à partir des propositions faites par les bénéficiaires au cours de l'ingénierie sociale et des différentes concertations.

Un prestataire sera recruté pour la réalisation des études techniques études, le contrôle et la surveillance des travaux de réalisation des infrastructures. Les aspects sociaux environnementaux, genre et VBG issus d'autres études seront intégrés dans les DAO des travaux.

3. Les services de consultant (« Services »), qui devront s'étaler sur cent soixante-cinq (165) jours environ, consistent à :

a) Pour la phase études techniques :

- Confirmer les sites d'implantation pour la réalisation des infrastructures conformément aux résultats des négociations sociales ;
- Déterminer les caractéristiques des bâtiments à réhabiliter et évaluer le cadre de devis estimatifs ;
- Déterminer les coordonnées GPS des lieux d'implantation des infrastructures ;
- Identifier les contraintes d'ordre socio-économiques, techniques et écologiques à la construction des infrastructures ;
- Produire les dossiers d'APD par site ;
- Elaborer le Dossier d'Appel d'Offre des travaux ;
- Assurer le contrôle et la surveillance des travaux de construction/réhabilitation ;
- Produire un rapport d'études.

b) Pour la phase Suivi des travaux :

- Assurer le suivi journalier des travaux ;
- Veiller à la qualité des réalisations et à la conformité aux préinscriptions techniques ;
- Veiller au respect du délai contractuel ;
- Produire un rapport final des travaux.

4. L'Unité de Coordination du PRAPS 2-ML/PADEL-M invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Expérience dans le domaine de la mission et dans les zones de réalisation des infrastructures ;
- Exécution de contrats similaires,
- Qualifications du personnel permanent de la firme.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la clause 3.15 d) du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » datées de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) telle que décrite dans le Règlement de Passation de Marchés.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessous de 08 heures à 16 heures TU.

8. Les manifestations d'intérêt qui comprennent : les pièces administratives à jour (Registre de commerce, Agrément ou carte professionnelle ou document équivalent, quitus fiscal, certificat de non faillite), la preuve de réalisation d'expériences similaires (attestations de services faits, copies des pages de garde et pages de signature de marchés correspondants) et les CV du personnel permanent de la firme, doivent être déposés par courrier physique ou électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12/09/2023 à 16H 00 TU avec la mention suivante :

- Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Mali Phase II (PRAPS 2-ML)
- Offre de Manifestation d'intérêt pour « Etudes techniques et surveillance des travaux de construction des infrastructures de santé animale dans les régions du Nord »

9. L'adresse dont il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Mali
Unité de Coordination du Projet
Avenue de la Liberté sur la route de Koulouba
En Face du Stade Ouezzin, contigu à l'IPR/IFRA Annexe
Tél. 66 37 22 48/66 75 80 51/76 18 11 42
Email : lallabou@yahoo.fr; fatoumata.bocoum@prapsmali.ml; mouscou79@yahoo.fr
Bamako, République du Mali

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL AU MALI PHASE II (PRAPS 2-ML)

ETUDES TECHNIQUES ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE INFRASTRUCTURES DE SANTE ANIMALE DANS LES REGIONS DU SUD

Don N° D7990-ML
Credit N°6861-ML

N° de Référence dans le plan de passation de marchés : ML-PRAPS-ML-340784-CS-CQS

1. Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces crédits et don pour effectuer les paiements au titre des Etudes techniques et surveillance des travaux de construction des infrastructures de santé animale dans les régions du Sud.

2. Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) est une émanation de la Déclaration de Nouakchott, suite au forum de haut niveau sur le pastoralisme organisé à Nouakchott en octobre 2013, sous l'égide du gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, la Banque mondiale, le CILSS et les organisations d'intégration régionale. La mise en œuvre de la première phase a duré six ans (2016-2021). Elle a permis de toucher 447 475 bénéficiaires au Mali dont 32,75% de femmes contre un objectif de 440 000 bénéficiaires directs, dont au moins 30% de femmes et jeunes. La mise en œuvre de la deuxième phase (PRAPS 2) est prévue de janvier 2022 à décembre 2027. Il est prévu que le PRAPS 2-ML touche 5 350 000 bénéficiaires au Mali, acteurs des filières d'élevage pastoral (pasteurs, agropasteurs, petits opérateurs et entreprises du sous-secteur de l'élevage) dont au moins 30% de femmes.

L'objectif de développement de la phase 2 du PRAPS est "d'améliorer la résilience des pasteurs et des agropasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel".
Cet objectif est décliné en cinq composantes qui sont :

Composante 1 : amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires. Elle sera mise en œuvre à travers les trois sous-composantes suivantes : (i) Renforcement des capacités des services vétérinaires nationaux ; (ii) Appui à la surveillance et au contrôle harmonisé des maladies animales contagieuses prioritaires ; et (iii) Appui au contrôle des médicaments vétérinaires

Composante 2 : gestion durable des paysages et amélioration de la gouvernance. Elle s'articule autour des trois sous-composantes suivantes : (i) Sécurisation de l'accès aux ressources naturelles et gestion durable des paysages ; (ii) Gestion durable des infrastructures d'accès à l'eau ; et (iii) Production de fourrage

Composante 3 : amélioration des chaînes de valeur du bétail. Elle s'articule autour des trois sous-composantes suivantes : (i) Développement d'une infrastructure de marché stratégique pour le commerce régional ; (ii) Renforcement des capacités des organisations nationales et régionales de producteurs pastoraux ; et (iii) Développement de la chaîne de valeur et financement de sous-projets.

Composante 4 : amélioration de l'inclusion sociale et économique, femmes et jeunes avec comme sous composantes : (i) Accès à la formation professionnelle et technique, (ii) Amélioration de l'accès aux registres sociaux et d'état civil, (iii) Activités génératrices de revenus.

Composante 5 : coordination du projet, renforcement institutionnel, prévention et réponse aux crises. Ses sous-composantes sont : (i) : Coordination du projet ; (ii) Renforcement institutionnel (ii) Intervention d'urgence.

Dans le cadre du renforcement des capacités des services vétérinaires nationaux le PRAPS-2 prévoit la construction/réhabilitation dans les régions du sud de 28 postes vétérinaires (de contrôle et frontalier), 07 secteurs vétérinaires, 01 magasin de stockage, 02 directions régionales des services vétérinaires, 14 parcs de vaccination, 10 couloirs de vaccination et 10 clôtures d'UAPIA.

Une (01) étude sera réalisée pour évaluer le devis estimatif et le plan type des travaux de construction/réhabilitation des infrastructures de santé animale. Les plans types, les devis estimatifs de construction/réhabilitation bâtiments et parcs de vaccination seront proposés par le bureau d'étude à partir des propositions faites par les bénéficiaires au cours de l'ingénierie sociale et des différentes concertations.

Un prestataire sera recruté pour la réalisation des études techniques études, le contrôle et la surveillance des travaux de réalisation des infrastructures. Les aspects sociaux environnementaux, genre et VBG issus d'autres études seront intégrés dans les DAO des travaux.

3. Les services de consultant (« Services »), qui devront s'étaler sur cent quatre-vingt (180) jours environ, consistent à :

a) Pour la phase études techniques :

- Confirmer les sites d'implantation pour la réalisation des infrastructures conformément aux résultats des négociations sociales ;
- Déterminer les caractéristiques des bâtiments à réhabiliter et évaluer le cadre de devis estimatifs ;
- Déterminer les coordonnées GPS des lieux d'implantation des infrastructures ;
- Identifier les contraintes d'ordre socio-économiques, techniques et écologiques à la construction des infrastructures ;
- Produire les dossiers d'APD par site ;
- Elaborer le Dossier d'Appel d'Offre des travaux ;
- Assurer le contrôle et la surveillance des travaux de construction/réhabilitation ;
- Produire un rapport d'études.

b) Pour la phase Suivi des travaux :

- Assurer le suivi journalier des travaux ;
- Veiller à la qualité des réalisations et à la conformité aux préinscriptions techniques ;
- Veiller au respect du délai contractuel ;
- Produire un rapport final des travaux.

4. L'Unité de Coordination du PRAPS 2-ML/PADEL-M invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Expérience dans le domaine de la mission et dans les zones de réalisation des infrastructures ;
- Exécution de contrats similaires,
- Qualifications du personnel permanent de la firme.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la clause 3.15 d) du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » datées de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) telle que décrite dans le Règlement de Passation de Marchés.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessous de 08 heures à 16 heures TU.

8. Les manifestations d'intérêt qui comprennent : les pièces administratives à jour (Registre de commerce, Agrément ou carte professionnelle ou document équivalent, quitus fiscal, certificat de non faillite), la preuve de réalisation d'expériences similaires (attestations de services faits, copies des pages de garde et pages de signature de marchés correspondants) et les CV du personnel permanent de la firme, doivent être déposés par courrier physique ou électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12/09/2023 à 16H 00 TU avec la mention suivante :

- Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Mali Phase II (PRAPS 2-ML)
- Offre de Manifestation d'intérêt pour « Etudes techniques et surveillance des travaux de construction des infrastructures de santé animale dans les régions du Sud »

9. L'adresse dont il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Mali
Unité de Coordination du Projet
Avenue de la Liberté sur la route de Koulouba
En Face du Stade Ouezzin, contigu à l'IPR/IFRA Annexe
Tél. 66 37 22 48/66 75 80 51/76 18 11 42
Email : lallabou@yahoo.fr; fatoumata.bocoum@prapsmali.ml; mouscou79@yahoo.fr
Bamako, République du Mali